

Le Président

POLE APPUI TERRITOIRE ET REPRESENTATION

Nos réf. : BB/PCA/PATR27/2022

Dossier suivi par Pierre-Charles AZEMA

☎ : 04 99 51 54 00

E-mail : urbanisme@herault.cci.fr

Monsieur Frédéric LAFORGUE

Maire

Hôtel de Ville

Mairie de Castelnaud-le-lez

2 rue de la Crouzette

CS 40013

34173 CASTELNAU-LE-LEZ cedex

Objet : 4^{ème} modification du PLU de Castelnaud-le Lez
Avis de la CCI de l'Hérault.

Montpellier, le

21 NOV. 2022

Monsieur le Maire,

Vous nous transmettez pour avis le projet de 4^{ème} modification du PLU.

Vous adaptez notamment les pièces du PLU afin d'accompagner le renouvellement urbain de l'avenue de l'Europe, selon les principes définis dans le cadre du schéma directeur définit pour ce secteur.

Il s'agira de :

- retravailler les alignements le long de l'avenue,
- créer des espaces de respiration et des espaces publics,
- créer des accès dédiés aux modes actifs,
- désenclaver certains sites,
- Moduler les hauteurs selon les séquences de l'avenue,
- etc.

Vous instituez un périmètre d'attente de Projet d'Aménagement Global sur le secteur situé entre la Mairie, l'avenue du Jeu de Mail, l'allée des Roses et la rue Jules Ferry.

Sur la parcelle CW 649 sera autorisée une opération résidentielle grâce à l'extension du zonage UC II.1.II.

Vous adaptez la servitude de mixité sociale (SMS).

Enfin, vous adaptez l'ER C10 pour permettre la création de la future voie de trambus au niveau du Chemin de Saint Peyre.

.../...

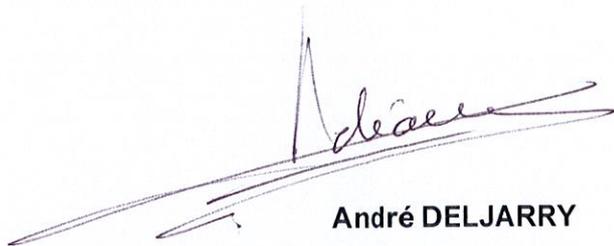
.../...

Par ailleurs, vous apportez des ajustements à votre document d'urbanisme notamment sur les pièces réglementaires.

Nous sommes favorables à la 4^{ème} modification du PLU de votre commune.

Dans un souci d'économie de papier et de respect de l'environnement, n'hésitez pas à nous communiquer vos dossiers au format numérique, à l'adresse mail : urbanisme@herault.cci.fr.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.



André DELJARRY

